

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2021

La séance débute par l'intervention des Amis de l'Abbaye venus présenter leur projet de fête « les médiévales de La Bénisson Dieu », pour le 21 août prochain.

Remplacement de la chaudière à l'école communale : le Conseil accepte la seule offre faite, celle de la SARL Julien GAUDILLET pour un coût de 60 931.73€ HT, les autres entreprises s'étant désistées par rapport aux délais de réalisation des travaux.

Zone NR du PLU : depuis l'effondrement de deux habitations, une zone à risques a été définie et incluse dans le règlement du PLU approuvé en 2017. Le Conseil demande au Maire de saisir la Sous-Préfecture pour une nouvelle évaluation du risque par le BRGM. Selon les résultats, une procédure de modification ou révision du PLU pourrait être envisagée.

Groupe de travail eau et assainissement : Mrs Jean Paul GROUILLER (titulaire) et David CHAZET sont désignés pour représenter la commune dans le traitement des compétences actuellement détenues par la Communauté de Communes (SPANC-Boues) et le transfert de la compétence assainissement de la commune à la communauté de communes.

Une convention sera également signée entre la commune et la communauté de communes pour participer à la rémunération d'une personne employée du 12 avril au 31 juillet pour dresser l'inventaire électromécanique à la STEP et épauler la commune dans la réalisation des déclarations INERIS. Coût 130.28€

Personnel communal :

- le Conseil approuve un taux de 100% pour tous les avancements de grade dans tous les cadres d'emploi (ratios promus-promouvables)
- pour permettre l'avancement d'un agent, il décide de la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe au 13.10.2021

Création d'un site INTERNET : le Conseil valide la proposition de la commission « communication » pour la création d'un site par le biais du service existant au sein de l'Association des Maires Ruraux de France « Campagnol.fr », solution la plus économique allant de 120€/an (version basique de 5 pages maxi) à 220€ (version complète).

Questions diverses :

- L'organisation des élections des 20 et 27 juin est abordée avec explication des mesures sanitaires ; une demande sera faite pour que le bureau de vote soit exceptionnellement transféré à la salle d'animation.
- Le Conseil est informé que l'école et les Amis de l'Abbaye ont reçu un prix de 1000€ chacun pour le concours qu'ils ont fait sur le patrimoine.